

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Syndicat Mixte des stations de Gréolières et de l'Audibergue
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N°	RueMairie de Gréolières.....
	Commune ...GREOLIERES.....
	Code postal .06.620.....
Nature des activités : Le Syndicat mixte des Stations de Gréolières et de l'Audibergue est une entité publique qui regroupe le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes (60%), la Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis (35%) et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (5%). Il est présidé par le Président de la CAPG et Maire de Grasse, Jérôme Viaud. Le SMGA a pour compétence la réalisation, la gestion et la promotion des aménagements et des équipements du domaine skiable nécessaires à la pratique du ski et de toutes pratiques sportives nécessitant l'usage des remontées mécaniques. Il a également en charge l'étude, l'aménagement et la réalisation de nouvelles activités et équipements sportifs et touristiques favorisant le développement du territoire.....
Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1	
B2	
B3	Voir chapitre 4 en page 130 du dossier de DDEP
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : -Le projet s'inscrit dans :			
..... - la diversification économique de la station,			
..... - le maintien des emplois			
..... - la préservation de l'environnement et durabilité			
..... - l'augmentation de l'attractivité touristique			
..... - la promotion du tourisme durable			
..... - l'éducation et la sensibilisation environnementale			
La description complète est intégrée au DDEP, paragraphe 3 (p 87 et suivantes)			
Suite sur papier libre			

